

CONSEIL MUNICIPAL DU PROCÈS VERBAL 16 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 16 mai à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 07/05/2024 Affichée le : 07/05/2024

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - J. Lefevre - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - C. Delabarre - S. Perdrix – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : M. Chapron donne pouvoir à M. Dahinden - P. Legay donne pouvoir à J. Lefevre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : G. Touraine

NOMBRE DE MEMBRES :	En exercice : 15	Quorum : 8
	Présents : 13	Votants : 15

Monsieur le Maire ouvre la séance en évoquant l'actualité et demande aux membres du Conseil Municipal d'observer une minute de silence en hommage aux deux agents pénitentiaires récemment tués au péage d'Incarville, ainsi qu'au gendarme tué en Nouvelle-Calédonie.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et rappelle aux membres du conseil que l'ordre du jour leur a été adressé par mail le 7 mai 2024.

1- Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2024

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques à formuler sur le contenu du procès-verbal du 4 avril dernier, dont ils ont été destinataires lors de leur convocation.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à approuver ce procès-verbal. **Ces derniers décident à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 4 avril 2024.**

Rapport au vu duquel la décision a été prise : Projet du PV de la séance précédente (annexe à la délibération)

2- Etude de devis de changement d'une borne incendie

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que le remplacement d'une bouche incendie (qui fuyait) s'est avéré nécessaire au lieu-dit La Chaule, et que le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Lieuvin) a établi un devis de 3 120.07 TTC.

Le conseil municipal approuve ce devis à l'unanimité.

3- Achat ou réparation du lave-vaisselle de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le lave-vaisselle de la salle des fêtes est défectueux. Il présente au conseil divers devis pour réparation ou remplacement.

Après concertation, le conseil décide à l'unanimité de procéder à son remplacement par la société AVSM (Pulsat Beuzeville) pour un montant de 2 698 € TTC.

4- Devis pour éclairage du tableau de l'église

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Drumare qui explique au conseil que le tableau représentant Les Pèlerins d'Emmaüs qui se trouve dans l'église n'est pas mis en valeur et qu'un éclairage correct serait le bienvenu.

L'entreprise LEBELLOIS a établi un devis de 655.20 € TTC pour des barres de leds (qui s'allumeraient automatiquement en même temps que le Chemin de Croix lumineux).

Le conseil à l'unanimité trouve ce constat justifié et donne son accord au devis présenté.

5- Devis pour raccordement au tout à l'égout

Monsieur le Maire mentionne au conseil que des habitants de la route de Thiberville ont demandé à pouvoir être raccordés au réseau de tout-à-l'égout et rappelle que les travaux de raccordement du bord de la chaussée (limite de propriété) jusqu'au réseau sont à la charge de la commune. La société VHC a établi un devis de 842.95 € TTC.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise VHC qui sera imputé au budget assainissement.

6- Subventions 2024

Monsieur le Maire informe le conseil des remerciements des différents partenaires de la commune auxquels le conseil a attribué une subvention pour 2024. Il expose ensuite au conseil les demandes de subvention réceptionnées après la réunion du 4 avril ou dont l'étude avait été reportée.

Monsieur le Maire a donc rencontré la directrice de l'association « Les p'tits explorateurs » suite à leur demande de subvention. Il donne lecture au conseil des dépenses et recettes de cette association.

Le conseil à la majorité approuve la reconduction de la subvention allouée l'an dernier de 1 000 €.

Pour la demande de subvention de l'association EPI sa Cormeillaise dont l'étude avait été reportée, Monsieur le Maire a rencontré la responsable de l'association. L'épicerie solidaire sera ouverte début septembre.

Le conseil à l'unanimité décide d'attribuer une somme de 300 € à l'ouverture de l'association.

A l'unanimité, le conseil ayant déjà précisé qu'il attribuerait des subventions uniquement aux partenaires locaux de la commune rejette la demande de subvention de l'association des Papillons Blancs de Pont-Audemer.

Organisation des élections des représentants au parlement européen le 9 juin

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il faut établir un planning des permanences pour les élections du 9 juin. Les disponibilités du conseil sont notifiées à Monsieur Touraine qui en prend note. La secrétaire de mairie établira le tableau des permanences qui sera transmis aux membres du conseil ultérieurement.

Réunion d'information des jeunes électeurs

Madame Guehl indique qu'une réunion de sensibilisation au devoir civique sera organisée à la mairie le vendredi 31 mai à 19h00. Monsieur le Maire en profitera pour remettre le livret du citoyen et leur carte aux nouveaux électeurs de la commune.

Travaux aménagement des abords de la mairie et de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le cabinet Mercator a été choisi pour effectuer les relevés topographiques en vue des travaux autour de la mairie.

Pour la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords de la mairie et de la salle des fêtes, Monsieur le Maire a reçu un seul devis. D'autres vont être demandés. En conséquence, ils seront étudiés par le conseil ultérieurement.

Travaux aménagement devant la mairie et voie douce

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a rendez-vous le 17 mai avec un membre du conseil départemental pour les aménagements devant la mairie et ceux de la voie douce. Pour les demandes de subvention, un rendez-vous est programmé le 6 juin avec le sous-préfet de Bernay pour présenter le projet, un autre le 2 juillet avec le conseil régional.

Le conseil en prend note.

Organisation de rendez-vous secrétariat de mairie

La secrétaire de mairie propose que les habitants conviennent d'un rendez-vous pour la réservation de la salle des fêtes, le recensement, la reconnaissance d'un enfant pour des raisons de confidentialité comme de disponibilité. Cette proposition sera étudiée par le conseil ultérieurement.

Avenant au contrat prévoyance des agents de MNT

Faute d'analyse suffisante de l'avenant transmis pour le contrat prévoyance des agents, son étude est reportée et sera présentée au conseil ultérieurement.

Proposition d'adhésion du CDG27 à la mission d'assistance au recrutement sur poste permanent

Faute d'analyse suffisante de cette proposition, la proposition du CDG27 à la mission d'assistance au recrutement sur poste permanent sera présentée ultérieurement au conseil.

Partenariat avec Siloge

Monsieur le Maire indique qu'un logement locatif situé sur la Place du Champ de Foire a été mis en vente par Siloge. La préfecture a sollicité l'avis de Monsieur le Maire qui s'y est opposé. Monsieur le Maire donne lecture au conseil du courriel transmis à la préfecture qui mentionne qu'il est important de garder des logements disponibles à la location.

Il y aurait actuellement 3 logements vacants et Siloge n'en a pas informé la mairie (aucune commission n'est prévue comme cela se faisait auparavant). Le conseil en prend note.

7 - Participation de la commune à la cantine de l'école publique de Cormeilles

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Pautre qui mentionne le montant de la participation de la commune pour la cantine de l'école de Cormeilles à savoir 10 539 € pour l'année 2023 correspondant à 3513 repas.

Le conseil à l'unanimité donne son accord à l'acquittement de la somme due auprès du SIRGSC (Syndicat Intercommunal de la Restauration du Groupement Scolaire de Cormeilles)

Monsieur le Maire en profite pour expliquer qu'avant de régler les frais de scolarité de l'Ecole Sainte-Marie, un courriel a été envoyé afin de savoir comment sont utilisés les fonds versés par la commune.

Questions et informations diverses

Le SIEGE27 a signalé une faiblesse d'alimentation en électricité dans l'Impasse de la Vallée Vata. Des travaux seront entrepris en 2025.

Monsieur le Maire indique avoir assisté à l'inauguration des caméras de vidéoprotection de la commune de Lieurey et qu'un projet similaire est toujours à l'étude pour Saint-Pierre-de-Cormeilles.

Un habitant s'est plaint de la circulation sur la route de Bréards et a demandé des aménagements. Monsieur le Maire suggère dans un premier temps de consulter les riverains pour avoir leur ressenti.

Mme Dahinden évoque le concert qui aura lieu dans l'église le samedi 22 Juin : l'accordéoniste Maylis Arrat et le violoniste Masaki Morishita viendront donner une représentation.

CONCERT BAROQUE ET ROMANTIQUE

Duo Jeunes Talents



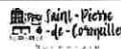
22 juin - 20h30

TARIF PLEIN : 20 €
-18 ANS : 10 €
- 12 ANS : gratuit

EGLISE DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

RÉSERVATIONS : musicalesdecormeilles.com Office de tourisme de Cormeilles (27)
Mairie de Saint Pierre De Cormeilles 02.32.57.83.76 ou Sur place

COMITE DES FETES
DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

 Saint-Pierre
-de-Cormeilles
Normandie

LES MUSICALES
DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

Mme Lefevre indique que la commune a perçu une redevance d'un peu plus de 2 000.00 € d'Orange pour l'occupation des sols de la commune. Cette somme pouvant être perçue chaque année et ne l'ayant pas été auparavant, une demande sera faite pour les années précédentes, un versement rétroactif étant possible sur 5 ans. Le conseil remercie la secrétaire remplaçante en charge de la comptabilité d'avoir transmis cette information et d'avoir pris en charge la réclamation des sommes dues.

Monsieur Drumare explique qu'un habitant du chemin de Calais s'est plaint du passage régulier de quads roulant à vive allure, et qu'il a demandé à ce que la circulation soit limitée sur ce chemin majoritairement piétonnier. L'installation d'une chicane est suggérée. Monsieur le Maire propose une réunion de la commission voirie pour étudier ce problème en même temps que celui de la rue de Bréards le jeudi 6 juin.

M. Drumare demande à Monsieur le Maire que le Monument aux Morts soit à l'avenir entretenu en amont des commémorations et précise qu'il sera peut-être bientôt nécessaire de refaire la dorure de certains noms des Morts pour la France.

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
LIEUVIN PAYS D'AUGE**

 **lpa**
Communauté de communes
Lieuvain Pays d'Auge

RÉUNIONS PUBLIQUES

SECTEUR 1
LUNDI 10 JUIN 2024 - 18 H 30
à la Salle des fêtes d'Espaignes

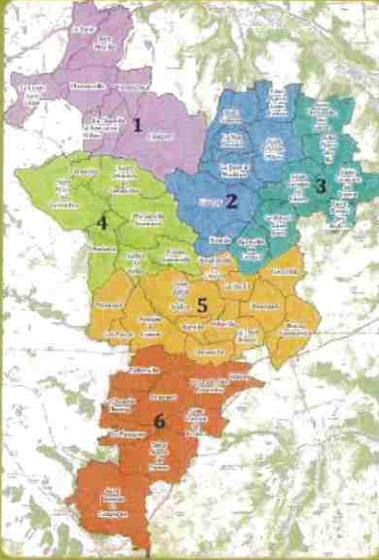
SECTEUR 2
JEUDI 13 JUIN 2024 - 18 H 30
à Maison des Associations à Lieurey

SECTEUR 3
MARDI 25 JUIN 2024 - 18 h 30
à la Salle des fêtes de St Georges du Vièvre

SECTEUR 4
LUNDI 24 JUIN 2024 - 18 H 30
au Théâtre de Cormelles

SECTEUR 5
JEUDI 20 JUIN 2024 - 18 H 30
à la Salle des fêtes de Boissy Lamberville

SECTEUR 6
MARDI 18 JUIN 2024 - 19 H 30
à la Salle des Fêtes de Thiberville



www.lieuvinpaysdauge.fr
plui@lieuvinpaysdauge.fr

Les réunions sont ouvertes à tous quelle que soit l'adresse de la résidence

Fin de la séance : 22h40

Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du :

Affiché le : 14/06/2024

Le Maire,

Jacky LESAULNIER



Le secrétaire de Séance :

Gwenaël TOURAINE

